

N° 45 - JANVIER 2022

Bulletin Municipal LOISIN

*Pour une année
plus lumineuse...*



Membre de : **THONON**
agglomération





Chers Loisinoises,
chers Loisinois,

Vous le savez désormais, ce bulletin a pour vocation de vous donner un écho humain et de proximité de la vie municipale qui peut, par la force de nos rythmes de vie trépidants, vous sembler un peu lointaine. L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des salariés municipaux travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible, mais leur vocation est la même : servir la communauté, œuvrer pour le bien-être collectif et la vie de notre village.

Loisin a eu en cette fin d'année 2021 une reprise qui fait chaud au cœur. Quel plaisir d'avoir enfin pu organiser des moments de convivialité à plusieurs occasions comme la marche Rose, la journée environnement, le repas des sages,

le vernissage des sculptures de M. Schaller et même une soirée brésilienne.

Beaucoup d'autres sont à venir, dont la cérémonie des vœux du maire auxquels vous êtes tous cordialement invités le samedi 15 janvier 2022 à 19h00 à la salle des fêtes. Cela sera l'occasion de discuter de cette première partie de mandat, de ce qui a été réalisé ou est en cours.

À cet effet, nous vous présentons dans ce numéro un résumé des actions menées, exercice que nous vous remettrons chaque année, au fil du mandat que vous nous avez confié.

A chacun de vous, mes meilleurs vœux pour 2022.

Amicalement,

Laetitia VENNER

SOMMAIRE

- 2 Mot du Maire
- 3 Les adjoints à Paris
- 4 Personnel municipal
- 4 Administratif / Finances
- 6 Urbanisme
- 8 Environnement et propreté
- 12 Enfance / Jeunesse
- 14 Calendrier et associations
- 20 CCAS
- 24 Nouveau à Loisin
- 25 Site internet de la Mairie
- 25 Vernissage
- 26 Projets en cours
- 31 Sécurité
- 34 Loisin d'Antan
- 38 Etat civil - Population
- 39 Commerces & Artisans
- 40 Infos utiles



Directrice de la publication : Laetitia VENNER - Responsable communication : Marie-Claude SUCHET

Mise en page et impression : Noémie Creation - 74550 ORCIER

L'ensemble des photographies utilisées ont été autorisées par leurs auteurs. Toute utilisation, reproduction, diffusion, publication du contenu en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'auteur.

Crédit illustration : www.freepik.com - www.vecteezy.com

Les adjoints à Paris

CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ 2021 ORGANISÉ PAR L'AMF

Venir au congrès des Maires est une expérience assez forte : c'est à la fois découvrir les richesses du salon pour équiper les collectivités et construire les territoires, c'est écouter une foule de conférences, c'est aussi retrouver ou découvrir les palais de la République et profiter de l'accueil de nos sénateurs et députés à l'Assemblée Nationale et au Sénat.



Le congrès c'est l'occasion unique de rencontrer les élus de France, du conseiller municipal aux maires, sénateurs et députés, ministres au président de la République.

Le Sénat, deuxième Chambre du Parlement, examine et vote les lois. L'Assemblée Nationale crée et vote les lois. Quand Sénat et Assemblée nationale s'opposent sur un texte de loi, il appartient à l'Assemblée Nationale de trancher.

La spécificité du Sénat, c'est son rôle de partenaire privilégié des collectivités territoriales. Les intérêts des communes, des départements et des régions sont le souci permanent des sénateurs.

Ces assemblées occupent des bâtiments chargés d'histoire.

L'Assemblée Nationale siège au Palais Bourbon situé dans le 7^{ème} arrondissement de Paris et le Sénat au Palais du Luxembourg situé dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

Train, métro et bus nous ont permis de nous rendre aux rendez-vous organisés autant par l'Association des Maires que Savoie-Mont-Blanc et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Congrès riche de contacts...

Ce congrès est une occasion de souder l'équipe municipale et mieux comprendre à la fois la nature des pouvoirs républicains et les enjeux.

Tous les contacts pris sont, au final, au bénéfice des citoyens.



Pour la Haute-Savoie :

• Nos trois sénateurs sont : Loïc HERVÉ, Sylviane NOËL et Cyril PELLEVAT.



Loïc HERVÉ



Sylviane NOËL



Cyril PELLEVAT

• Nos six députés sont : Véronique RIOTTON (1^{ère} circonscription), Frédérique LARDET (2^{ème} circonscription), Christelle PETEX-LEVET (3^{ème} circonscription), Virginie DUBY-MULLER (4^{ème} circonscription), Marion LENNE (5^{ème} circonscription) et Xavier ROSEREN (6^{ème} circonscription).

Personnel municipal

Services techniques

Sébastien BRESSET a intégré le service technique en octobre 2021 et assure l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.



Il assurera entre autres, l'élagage des arbres du domaine communal.

Service enfance et domiciles regroupés

Sandra YETTA a rejoint l'équipe communale en septembre 2021. Elle assure l'entretien des locaux et le service à la cantine. A partir du mois de mars 2022, Sandra sera la « maîtresse de maison » référente des domiciles regroupés. Sa mission consistera à organiser quotidiennement le



cadre de vie des résidents (accueillir les locataires, coordonner les interventions des personnes extérieures et interagir avec les familles, animer des activités, être attentive au bien-être des résidents).

Ophélie DONZET est agent polyvalent responsable du restaurant scolaire. Après un retour de congé parental, Ophélie travaille au service cantine et périscolaire de l'école. Elle assure l'accueil des enfants le matin et le midi et a la charge de l'organisation du restaurant scolaire (commande des repas, suivi des réservations, service, entretien).



Cathy BASUYAUX assure l'entretien des locaux et le service à la cantine depuis juin 2021.



Service Administratif

Elif PAKIREL, Conseillère Numérique à rejoint le service administratif le 6 septembre pour une durée de 2 ans. Elle interviendra gratuitement pour sensibiliser, soutenir les habitants aux enjeux du numérique et pour les accompagner dans les démarches administratives en ligne. A l'avenir elle créera des ateliers pour rendre les usagers autonomes et à l'aise avec les outils numériques, tel que les ordinateurs, tablettes et smartphones.



Administratif / Finances



À propos des services administratifs

Améliorer les échanges entre les agents administratifs de la commune et entre les agents et les Loisinois est une de nos préoccupations.

Depuis notre investiture, nous nous réunissons deux fois par mois pour échanger nos points de vue et toujours nous tenir informées des dossiers en cours.

Ainsi, ces échanges permettent de rendre le fonctionnement des services plus efficace et d'entretenir de bons rapports humains.



À propos de la "commission gestion du budget"

« Engager des dépenses utiles et justifiées » : tel est le cap fixé à la commission de gestion des dépenses. Au sein de cette commission, nous nous efforçons d'avoir une réflexion poussée sur la question. Les élus et les agents y sont sensibilisés.

Ainsi grâce à l'effort de tous, les dépenses en fournitures administratives ont été largement maîtrisées cette année (5 562 € en 2020 puis 2 965 € en 2021) ce sont donc 2 597 € qui deviennent disponibles.

Avec la crise sanitaire, une nette augmentation de la consommation des essuie-mains à l'école a été constatée. Cette consommation s'explique par un lavage de mains fréquent (entre 6 et 8 fois par jour et par élève). La commission a donc cherché d'autres alternatives. Ceci pour deux raisons : à la fois diminuer les dépenses (le coût est d'environ 5 000 € par an) et engager une transition écologique durable dans nos gestes quotidiens.

Après étude des différentes possibilités, notre choix s'est finalement porté sur des essuie-mains en tissu.



Chaque jour ils seront lavés, séchés puis remis à disposition. Grâce à l'aide de quelques bénévoles (dont une employée de l'école), qui ont participé à leur confection, une période de test est d'ores et déjà en cours à la cantine et à la mairie.



Merci à tous les participants à ce projet !

*Kaska LIARDET
Adjointe aux finances, à la crèche
et à l'administratif*

LOISIN LANCE SON 1^{ER} BUDGET PARTICIPATIF !

Le budget participatif est une démarche qui vise à vous associer à la décision pour parvenir à des choix partagés.

Il correspond à une partie du budget de la municipalité vouée à financer des projets locaux proposés et choisis par les Loisinois destinés à améliorer leur cadre de vie.

L'enveloppe allouée s'élève à 10 000 € par an.

Le budget participatif vous permet de proposer des projets d'intérêt général et d'investissement et de décider sous la forme d'un vote ouvert à tous.

Tous les Loisinois peuvent participer en proposant leurs idées.

Le projet doit respecter plusieurs critères :

- Être d'intérêt général (les propositions doivent être utiles collectivement et au service du plus grand nombre)
- Relever de la compétence communale
- Être localisé sur le domaine public communal
- Être financé en priorité par des dépenses d'investissement
- Être compatible avec les projets d'aménagement en cours
- Être économiquement, juridiquement et techniquement faisables

Après le vote du budget, au mois d'avril 2022, vous pourrez faire connaître vos idées sur papier libre, directement à la Mairie.

Laetitia VENNÉ



Urbanisme

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS

Plusieurs projets immobiliers sont en cours ou proches de l'achèvement :

■ Les Allées du Léman



Ce programme de C&V Habitat sis **rue de Contamine** de 14 logements a vu l'arrivée de ses premiers arrivants fin décembre 2021.

■ Les Azalées



Ce programme de Module Habitat sis **allée de la Cour** de 12 logements est en cours de livraison à l'exception des logements aidés qui restent à réaliser.

■ L'Ecluse



Ce programme de la société SA MONT BLANC sis **3, allée Eugène Laidevant**. Il s'agit de 27 logements, dont les 6 domiciles regroupés, qui devraient être livrés début 2022. Afin d'accéder à ce dernier, un tourne à gauche sur la D 1206 a été réalisé au cours de l'automne.

PROJETS EN ATTENTE...

Quelques projets demeurent en attente :

■ **L'échappée belle** de Bouygues sis **lieudit la Grande Pose** comprenant 34 logements, suite à un recours.

■ **Le verger d'Angéline** sis **rue des Mogets - rue de Cortelan** d'environ 12 logements de C&V Habitat est en cours d'étude tout comme l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Loisin Village » tranche 2 (chef-lieu).



Aujourd'hui, la commune temporeise l'arrivée de nouveaux projets; programmes qu'elle souhaite étudier en parallèle de l'extension du groupe scolaire des Mogets afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les futurs loisinois.

En 2021, la commune a mis en place un comité de pilotage dont l'objectif est d'étudier l'aménagement de la commune à travers les projets de Mobilité et d'Urbanisme. Le compte-rendu de son travail paraîtra régulièrement dans un « Loisin Urbanisme & Travaux - Voirie ».



AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE VALLON

Le projet de réaménagement du Centre Bourg historique de Loisin avait été amorcé par l'ancienne municipalité avec les travaux de la rue des Luges en 2020.

Fin 2021, la commission travaux - voirie a débuté le travail de réflexion du réaménagement du Chemin de Vallon, en partenariat avec le cabinet UGUET.

Les lignes directrices de l'aménagement sont les suivantes :

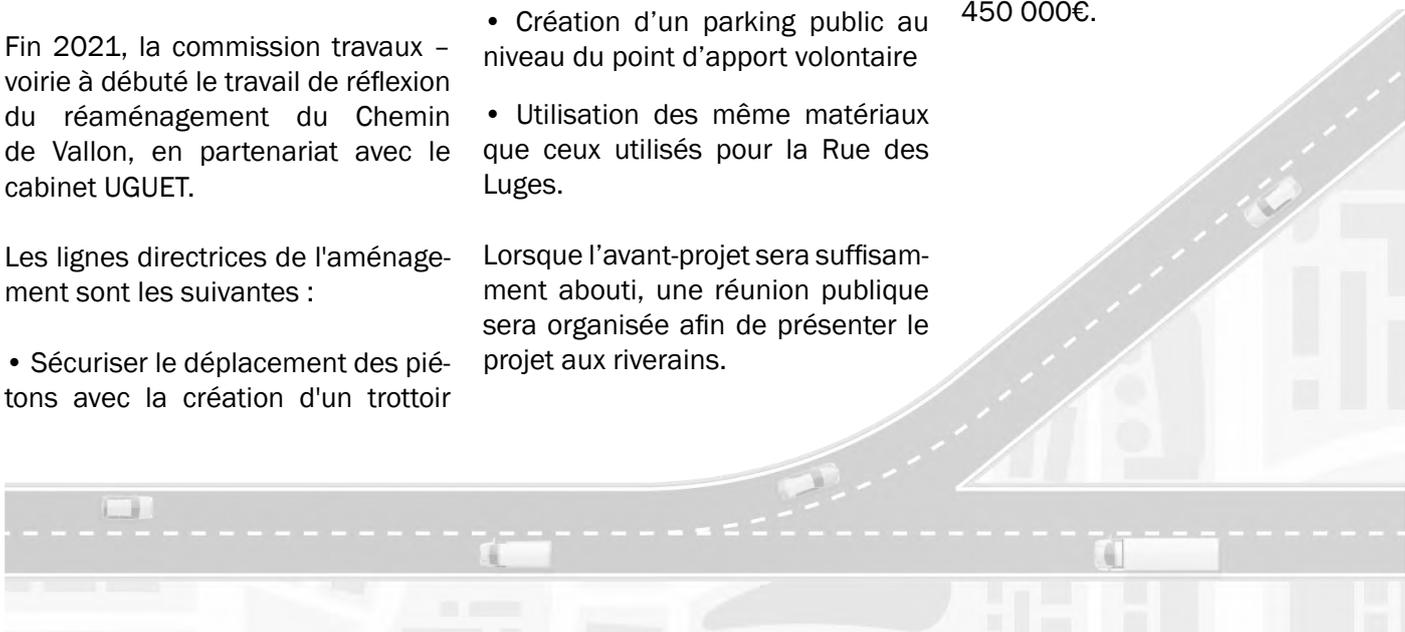
- Sécuriser le déplacement des piétons avec la création d'un trottoir

dont la largeur sera adaptée aux personnes à mobilité réduite ;

- Création de dispositifs visant à réduire la vitesse des véhicules ;
- Création d'un parking public au niveau du point d'apport volontaire
- Utilisation des mêmes matériaux que ceux utilisés pour la Rue des Luges.

Lorsque l'avant-projet sera suffisamment abouti, une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet aux riverains.

Ces travaux sont programmés en 2022 (sauf retard lié aux travaux sur le réseau d'eau pluviale dont Thonon Agglomération a la compétence), pour un coût estimatif de 450 000€.



Environnement et propreté

Prenons soin de notre village

Tel était le but de cette journée nature organisée par la commission environnement le 16 octobre. Une première sur Loisin !

Après le café du matin, offert par la municipalité et l'allocution de notre maire Laetitia Venner, petits et grands Loisinois ont sillonné nos rues pour ramasser les déchets et ont pu apprécier les différents stands et expositions proposés toute la journée. La municipalité remercie tous les participants qui ont œuvré à ces échanges conviviaux et instructifs et qui ont participé à la réussite de cette journée.

■ **Matinée de collecte des déchets sur 5 parcours de notre commune de Loisin avec la participation de l'association ACDC.**

L'Association des Collecteurs de Déchets Chablaisiens créée en Août 2020 a pour but d'échanger sur des thèmes d'écologie, sur le recyclage des déchets et aussi sensibiliser la population sur les problématiques environnementales de notre territoire.

David, président de l'association, ainsi que trois de ses membres ont gentiment accepté notre invitation afin de participer activement au ramassage des déchets. Munis de

pinces, qui ont fait le bonheur des enfants, de gants et gilets, ce sont 58 masques, 1 pneu, 3 enjoliveurs, 1 capot de voiture, 1 friteuse, 37 bouteilles en verre, 159 canettes, 121 bouteilles plastiques, 65 bouchons, 1500 mégots, un objet dont nous tairons le nom et des milliers de plastiques et débris divers qui ont été ramassés.

L'association a tenu un Stand toute la journée afin d'attirer notre attention sur la pollution de notre envi-



ronnement et a proposé un jeu ludique pour les plus petits autour du tri des déchets.

Pour en savoir + :
Association des collecteurs de déchets Chablaisiens

ACDC remercie la commune de Loisin pour son accueil et cette belle journée.



■ A.C.C.A de Loisin

Parce que les chasseurs ne font pas que tuer du gibier et que leurs actions sont multiples et inconnues : protection, recensement, entretien des sentiers, aide aux agriculteurs etc.... M. Hauteville, président de l'Association Communale de Chasse Agréée, la plus ancienne association de notre commune de Loisin, a tenu un stand de sensibilisation sur la biodiversité entourée de plusieurs de ses membres. Présentation de champignons, végétaux et des supports pédagogiques sur les actions menées localement mais aussi celles de la fédération à l'échelle départementale sur la faune sauvage locale et la problématique des dégâts liés aux sangliers. Sur les terrains de notre commune nos agriculteurs souffrent de ces dégâts causés par les sangliers qui en grande quantité rendent aussi nos routes dangereuses.



Pour en savoir + :
www.chasseurs74.fr

« L'association **FNC, Fédération Nationale de la Chasse** remercie notre commune d'accorder au monde cynégétique une place lors de cet évènement pour montrer au public ce qu'il est réellement. »



■ Repair café Chablais



Leur devise : Jeter, pas question ! Réparer ensemble, apprendre à réparer, aider à réparer, gratuitement c'est l'idée de Repair café. Ce sont aussi des experts, aux connaissances et compétences pour la réparation dans toutes sortes de domaines. Plusieurs bénévoles donnent de leur temps pour redonner vie à nos appareils et ainsi limiter le gaspillage. Du presse-agrumes à la bouilloire jusqu'au débroussailleur, c'est avec le plaisir d'échanger des savoirs-faire que l'équipe de l'association a reçu sur son stand de bricolage plus de 25 personnes pour notre journée nature.



Pour en savoir + : retrouvez toutes les infos et lieux de rencontre sur leur page Facebook ou leur site <https://repaircafethonon.wordpress.com/>



■ Diverses Expositions et ateliers :

- **Prévention Sécurité routière** : plusieurs îlots de présentation ont été mis à notre disposition par la préfecture sur diverses thématiques : vélos, engins de déplacement personnel motorisés, etc....

- **Un espace jeu** a été mis en place permettant à tous les enfants de se distraire et de libérer les parents pour une meilleure visite; jeu de devinette autour des empreintes; arbre à vœux ludique et convivial.

- **L'atelier « construits ton nichoir »** a eu un franc succès. Les enfants ont pu repartir avec leur nichoir à mésange ; ceux-ci ont été fabriqués gracieusement par monsieur Hubert Tupin (Menuiserie Joseph Tupin & fils à Champanges).



■ Recycler pour la bonne cause

Vous ne verrez plus le fait de jeter vos bouchons, stylos et masques de la même façon :

• Collecte bouchons74

Cette association départementale a pour mission de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons plastique ou en liège pour un recyclage pratiqué par une entreprise spécialisée.

Ceci permet de récupérer des fonds afin d'aider financièrement des actions en faveur de personnes en situation de handicap. Achats de fauteuils roulants électriques, aménagements pour leur domicile ou voitures tout en participant à la réduction des déchets.

M. Georges Paroisse est chargé de la récolte est a mis en place sur notre commune de Loisin des points de collecte en mairie et à la Salle des fêtes. Cette année les fonds récoltés ont permis par exemple de financer l'aménagement d'un véhicule pour une personne à mobilité réduite.

Pour en savoir + : bouchons74.org

Informations : 07 71 28 16 16 ou 07 81 50 09 13

• Collecte de stylos OSE

L'association ANRF, Association Neurofibromatose et Recklinghausen France a été créée en 1986 par des proches et des parents d'enfants atteints par cette maladie génétique rare afin d'aider la recherche scientifique à combattre les tumeurs diagnostiquées chez l'enfant et l'adulte.

OSE récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage qui, une fois transformés en billes de plastique, reversera 1 € par kilo afin de financer la recherche sur la neurofibromatose. Ces billes donneront naissance à divers matériaux d'ameublement.



Carole Géroutet a mis en place deux boîtes cocinelles de collecte en mairie et à l'école de Loisin.

Pour en savoir plus :

www.anfrance.fr

• VERSOO Collecte et recyclage des masques

En février 2021, Recygo et la TPE Versoo, entreprises spécialisées dans le recyclage, ont conclu un partenariat afin d'offrir aux entreprises et collectivités, partout en France, un service de collecte et de recyclage de tous leurs masques usagés. Composés de matière plastique (polypropylène) et de métal les masques jetables recyclés apportent divers matériaux pour une seconde vie. Solidaire, le tri est confié à des personnes en insertion professionnelle. Ce dispositif est mis en place par la Poste et vous trouverez un point de collecte en mairie, ainsi qu'à l'école et à la crèche de Loisin.

Pour en savoir + :

www.grouperlaposte.com

■ LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux



L'association agit pour la biodiversité en effectuant des comptages des volatiles, mise en place de nichoirs, perchoirs, hôtels à insectes afin de protéger les espèces menacées. Mais pas que...

Conseils, entretien, animations, sorties découvertes et de nombreuses autres actions dans les écoles, centres de vacances et grand public. Leur grand projet : création de refuge LPO dans les collectivités dont Monnetier-Mornex est la 1ère commune refuge LPO de France.

Plusieurs bénévoles de l'association ont fait découvrir leurs activités au travers d'exposition sur la biodiversité, supports pédagogiques et échanges.

Une escapade commentée [et très appréciée] vers les marais de Chilly avec pose de nichoirs a permis de faire découvrir et identifier le chant des oiseaux.

Pour en savoir + :

<http://haute-savoie.lpo.fr>

« Une balade trop courte ! Selon les membres de l'association qui remercient la commune pour l'accueil chaleureux et l'organisation de cette journée consacrée à l'environnement »

■ FNE



France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle se donne pour mission de stopper la destruction des écosystèmes; de protéger l'humain et de participer à la vie démocratique en encourageant un modèle de développement durable. Cela passe par le travail constant, quotidien et généreux de centaines de bénévoles.

C'est Benoît Thevenot (chargé de mission Vie Associative et Lien Fédéral) qui a été notre premier interlocuteur. Rapidement convaincu par notre programme du 16 octobre, il a pu nous mettre en contact avec Pauline qui a donné de son temps pour permettre au public d'aborder les problématiques environnementales.

Pour en savoir + :
<https://fne.asso.fr/>

■ La R'MIZE

Le Pôle ressourcerie du Chablais renommé la R'mize a été très heureux de participer à la journée proposée par la commune de Loisin et ainsi de pouvoir présenter son association. La R'mize, c'est 7 structures de l'économie sociale et solidaire, 3 collectivités et des citoyens qui travaillent ensemble pour créer un lieu unique dédié au réemploi. Situés sur la commune d'Anthy-sur-léman nos 1 500 m² accueilleront un tiers lieu (ateliers, conférences, événement, restauration...) ainsi qu'un espace de vente d'objets de seconde main (Vêtements, jouets, meubles, décoration...). L'approvisionnement des objets se fera dans les déchetteries des trois agglomérations partenaires et notamment Douvaine et Bons en Chablais concernant notre commune. Le projet est en cours de finalisation. « Les bénévoles de l'association nous remercient pour

les soutiens reçus durant la manifestation à LOISIN »

Si vous aussi vous voulez nous suivre, nous soutenir ou même nous rejoindre en tant que bénévole : www.recyclerie-chablais.org

■ Un atelier interactif et pédagogique sur le thème « Aliments et contenants » :

WECF (Women Engaged For a Common Future) ONG éco-féministe et environnementale, représentée par Schnorr Aurélie, professionnelle de la santé engagée dans la sensibilisation et l'accompagnement de tous les publics vers une meilleure connaissance des enjeux de santé liés à l'exposition quotidienne aux polluants de l'environnement intérieur. C'est par le biais d'ateliers interactifs et pédagogiques autour du thème « Aliments et contenants », que l'animatrice des ateliers « Ma Maison Ma Santé » a proposé aux participants de trouver des alternatives aux emballages alimentaires, ustensiles de cuisine, contenants alimentaires, mode de cuisson... afin de réduire leurs déchets, consommer de manière responsable et durable tout en s'exposant le moins possible aux divers polluants de l'environnement intérieur.

De futurs ateliers sont prévus à Loisin et alentours, restez à l'écoute.

En savoir + : www.wecf-france.org

■ **Bernard BUSCHS**, habitant de Loisin passionné de nature et de sport, a généreusement mis à disposition son temps et son savoir-faire. 19 vélos ont été réparés gratuitement sur son stand dédié au cyclisme.



Et bien sûr le stand des membres du **SOU DES ÉCOLES** qui ont activement proposé à tous les exposants et au public une excellente restauration 100% bio avec la collaboration de Biocoop de Douvaine; circuits courts obligent !



Bref ! Une journée exceptionnelle qu'il convient de reconduire impérativement. **Un grand merci à la commission environnement pour cette manifestation sans précédent dans notre commune.**

RECYCLAGE DES CHEVEUX

Chricéa Coiffure, de mèches avec l'Association "Les Coiffeurs Justes "

Chricéa coiffure, salon de coiffure de la commune de Loisin est fière d'être adhérent à l'association des Coiffeurs Justes*.

Le fondateur Thierry GRAS, travaille depuis 2015 au recyclage des cheveux, en utilisant l'économie circulaire.

(*) www.coiffeurs-justes.com

Le principe est que les cheveux collectés dans les salons de coiffure sont directement envoyés à l'association qui travaille à leur transformation en "boudins" afin de les utiliser en barrières anti-pollution dans les océans, mers, lacs...

Ainsi tous nos clients participent à la dépollution de la planète.

*L'équipe Chricéa,
Christine & Laetitia*



Enfance / Jeunesse

LE CMJ : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La municipalité fait le choix de mettre en place un **Conseil Municipal des Jeunes**.

Nous avons pris contact avec la MJC du chablais pour nous aider à mettre en œuvre ce beau projet citoyen.

À la mairie, les personnes en charge du CMJ sont Jocelyne, Virginie et Harris.

Être au CMJ c'est se retrouver un mercredi par mois de 17h00 à 18h30 pour proposer et réaliser des projets ensemble, puis les présenter au Maire et aux conseillers municipaux.

Qui peut voter ? : toutes les personnes éligibles.

Il s'agit d'un mandat de deux ans avec une réunion mensuelle, hors période des vacances scolaires.

Les élus du CMJ seront accompagnés par Laure, Harris, Jocelyne et Virginie (suivant leurs disponibilités).

Ponctuellement un ou plusieurs élus du conseil municipal de Loisin pourront être sollicités suivant les sujets abordés.

Les modalités du scrutin :

Le 9 décembre les élus sont venus dans les classes pour présenter ce qu'est le CMJ.

Les candidats déposeront ensuite leur candidature jusqu'au 31 décembre ; les discussions iront bon train entre les enfants.

C'est le 4 janvier 2022 que se déroulera à l'école le vote par tous les élèves des classes de CM1 et CM2.

Les bulletins seront distribués à chaque électeur qui devra voter pour un candidat et une candidate.

Enfin le 6 janvier 2022 à 17h30 se dérouleront le dépouillement et la cérémonie d'installation du CMJ en mairie de Loisin.

Nous pensons que faire vivre un CMJ à Loisin c'est favoriser la participation des jeunes à la vie locale, développer des rencontres intergénérationnelles et encourager un dialogue entre les jeunes et les élus.

Nous espérons rencontrer un vif succès et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des travaux effectués par le CMJ.

Harris DUPUIS
Adjoint Associations Animations



C'est un mini conseil de 10 enfants qui réalisent des projets et participent à des actions au sein de la commune.

LA MICRO-CRÈCHE

Notre micro-crèche connaît toujours un aussi grand succès.

Cette année nous avons le plaisir d'y accueillir 15 familles.

Depuis le mois de novembre, grâce à la nouvelle réforme sur la petite enfance, 11 enfants peuvent profiter de notre structure au quotidien.

Dès la rentrée de septembre 2022, la capacité d'accueil sera fixée à 12 enfants (sous réserve d'autorisation de la demande d'agrément faite auprès de la CAF et de la PMI).

La crise sanitaire que nous traversons ne nous permet pas de reprendre nos activités régulières comme le carnaval, les réunions parents, la visite des pompiers, ou toutes autres fêtes nécessitant la participation de personnes extérieures. Nous nous efforçons néanmoins de trouver des alternatives en mettant en place des animations internes.

Nelly, Pauline, Tabatha et Johanna ont à cœur de proposer des animations variées et adaptées à l'âge des enfants : motricité fine,

expression artistique (musique, arts plastiques), activités adaptées aux saisons ou encore, si la météo le permet, activités extérieures.

A la crèche, nous avons également le plaisir d'accueillir Josette de l'association « Lire et faire lire » qui vient régulièrement donner le goût de la lecture aux petits. Ces visites sont très appréciées et renforcent le lien entre les générations.

Cette année la réflexion autour de la pédagogie positive fait partie de notre projet pédagogique.

Un effort quotidien est fait par toute l'équipe sur la réduction des sucres (quantité contenue dans les aliments mais aussi une vigilance particulière quant à la consommation de bonbons). Ainsi, à titre d'exemple, les enfants sont incités à manger plus souvent du pain que des gâteaux, ce qui est très appréciée par nos petits.

La cuisine est faite sur place, avec des produits frais et de saison. Virginie apporte une attention toute particulière à l'équilibre alimentaire des enfants : offrir un plat appétissant, coloré et équilibré, telle est notre ambition. L'approvisionnement se fait dans un magasin bio et de proximité.

Le concept de mille jours stipule qu'un enfant durant sa première période de vie est particulièrement sensible aux polluants extérieurs. De ce fait, l'équipe se montre particulièrement vigilante : les produits, les techniques de nettoyage sont étudiés en amont pour éviter tout risque d'exposition.

Notre espace de motricité est actuellement à l'étude : bientôt les enfants pourront grimper et développer leurs capacités motrices sur de nouvelles structures.

Notre microcrèche étant une petite structure, elle permet une prise en charge individuelle et de proximité auprès des familles.

Nous remercions toute l'équipe de la Microcrèche pour leurs efforts et leur engagement.

Kaska LIARDET
Adjointe à la micro-crèche
Nelly POËNSIN-CAILLAT
Directrice



LA MISSION LOCALE & LE SERVICE LOGEMENT POUR LES JEUNES

Mission Locale
Jeunes du Chablais

Pour les 16-25 ans
Sortis du système scolaire

ORIENTATION - FORMATION - EMPLOI - LOGEMENT - VIE QUOTIDIENNE

**Une question, un projet ?
Venez nous rencontrer**



Mission Locale Jeunes du Chablais
26 boulevard du Canal
74200 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 97

Permanences :
Abondance - Douvaine
Evian - Montriond

Nous vous accompagnons dans vos démarches et projets
ORIENTATION > FORMATION > EMPLOI

Le dispositif

GJ Garantie Jeunes
Un accompagnement vers l'autonomie
PROFESSIONNELLE & FINANCIÈRE

Engagement réciproque d'1 an + Ateliers collectifs + Suivi personnalisé intensif + Allocation en appui de l'accompagnement

Retrouvez toutes les infos, actualités, offres d'emploi sur notre application **MLJChablais** et site internet : www.mljchablais.org

Suivez-nous

**Le service logement
CLLAJ du Chablais**

Un service logement pour tous
les jeunes de moins de 30 ans

**SE LOGER,
S'INSTALLER,
DÉMARRER ...**

Accueil sur rendez-vous
Tél. 04 50 26 36 97
ou depuis notre webapp
www.mljchablais.org/logement

Rendez-vous en présentiel ou téléphonique
> sur THONON
> ou DOUVAIN

Rendez-vous en flashant le
QR CODE

Le service logement CLLAJ du Chablais
26 boulevard du Canal - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 26 36 97 - cllaj@ml-chablais.org



Calendrier et associations

DATES À RETENIR*

* Sous réserve des mesures sanitaires

- 6 janvier..... Rois - Repas séniors - Salle des Fêtes - Organisé par le CCAS - **ANNULÉ**
- 15 janvier Cérémonie des voeux du Maire - Salle des Fêtes - 19h00 - **ANNULÉ**
- 2 février Spectacle "Sois toi et t'es belle" - MJC du Chablais - 16h00
- 5 février Soirée choucroute - A l'emporté - Organisé par le Réveil
- Courant mars Inauguration bâtiment l'Ecluse
- 5 mars Concert Choeur Lac et Colline - Salle des Fêtes
- 12 mars Concert Note en Portée - Salle des Fêtes
- 26 mars Soirée italienne - Repas dansant - Salle des Fêtes - Organisé par ASCEP 74
- 9 avril Loto du Sou des Ecoles
- 4 juin Soleil Party Club - Salle des Fêtes - Organisé par Grand Bain Production (jeune public)
- 12 juin Vide-grenier - Salle des Fêtes / Chemin de Vallon - Organisé par le Sou des Ecoles

Les Conseils Municipaux ont lieu le 3^{ème} lundi de chaque mois.

Les permanences du CCAS : chaque premier jeudi du mois, entre 9h00 et 11h00, sans rendez-vous

LISTE DES ASSOCIATIONS

LUDIQUES

- **ASCEP 74** : Thés dansants
- **ETRE EN SOIE** : Peinture sur soie
- **ARTS ET DECOUVERTE** : Après-midi ludiques, jeux, marches
- **NOTES EN PORTEE** : Soirées, cours accordéon, piano
- **LIRE ET FAIRE LIRE** : Lecture auprès des jeunes enfants
- **SCRABBLE**

SPORTIVES

- **ZAZ'MI** : Danses en ligne
- **BOUGE TON CORPS** : Zumba, yoga
- **ATELIERS DU CORPS** : Stretching postural
- **FREXRIDDING** : rollers, skates, trottinettes
- **ESDL** : Foot Douvaine/Loisin/Saint-Cergues et foot féminin
- **TENNIS CLUB**
- **USL** : Union Sportive Loisin

Nous souhaitons la bienvenue à :

- La **MJC CHABLAIS-DOUVAINE** : Danse contemporaine
- La **MJC DE VEIGY** : Cours de théâtre

AUTOUR DE L'ANIMAL

- **REGARDS ET BOULES DE POILS** : Chiens visiteurs
- **ACCA** : Chasse
- **DORIA** : Refuge animaux
- **EQUILIBRE** : Manifestations chevaux, poneys, ânes
- **VADROUILL'ANE** : Balades

LES INCLASSABLES

- **GROUPEMENT DU CHABLAIS** : Lutte contre la grêle
- **LE REVEIL** : Cathéchisme
- **LE SOU DES ECOLES**
- **UNC-AFN LOISIN** : Union des anciens combattants



Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1 S	Jour de l'An	1 M	1 M	1 M	1 V	1 D	Fête du Travail	1 M	1 M	1 M	1 D	Fête du Travail	1 M	1 M	1 M	1 M	
2 D		2 M	2 M	2 M	2 S	2 L		2 S	2 S	2 S	2 L		2 J	2 J	2 J	2 J	
3 L	1	3 J	3 J	3 J	3 D	3 M		3 D	3 D	3 D	3 M		3 V	3 V	3 V	3 V	
4 M		4 V	4 V	4 V	4 L	4 M	14	4 L	4 L	4 L	4 M		4 S	4 S	4 S	4 S	
5 M		5 S	5 S	5 S	5 M	5 J		5 M	5 M	5 M	5 J		5 D	Pentecôte	5 D	5 D	
6 J		6 D	6 D	6 D	6 M	6 V		6 M	6 M	6 M	6 V		6 L	Lundi du Pentecôte	23	23	
7 V		7 L	6	7 L	10	7 J		7 J	7 J	7 J	7 S		7 M	7 M	7 M	7 M	
8 S		8 M	8 M	8 M	8 V	8 S		8 V	8 V	8 V	8 D	Victoire 1945	8 M	8 M	8 M	8 M	
9 D		9 M	9 M	9 M	9 S	9 L		9 S	9 S	9 S	9 L		9 J	9 J	9 J	9 J	
10 L	2	10 J	10 J	10 J	10 D	10 M		10 D	10 D	10 D	10 M		10 V	10 V	10 V	10 V	
11 M		11 V	11 V	11 V	11 L	11 M	15	11 L	11 L	11 L	11 M		11 S	11 S	11 S	11 S	
12 M		12 S	12 S	12 S	12 M	12 J		12 M	12 M	12 M	12 J		12 D	12 D	12 D	12 D	
13 J		13 D	13 D	13 D	13 M	13 V		13 M	13 M	13 M	13 V		13 L	13 L	13 L	24	
14 V		14 L	7	14 L	11	14 J		14 J	14 J	14 J	14 S		14 M	14 M	14 M	14 M	
15 S		15 M	15 M	15 M	15 V	15 D		15 V	15 V	15 V	15 D		15 M	15 M	15 M	15 M	
16 D		16 M	16 M	16 M	16 S	16 J		16 S	16 S	16 S	16 J	20	16 J	16 J	16 J	16 J	
17 L	3	17 J	17 J	17 J	17 D	Pâques		17 D	Pâques	16	17 M		17 V	17 V	17 V	17 V	
18 M		18 V	18 V	18 V	18 L	Lundi de Pâques	16	18 L	18 L	18 L	18 M		18 S	18 S	18 S	18 S	
19 M		19 S	19 S	19 S	19 M	19 J		19 M	19 M	19 M	19 J		19 D	19 D	19 D	19 D	
20 J		20 D	20 D	20 D	20 M	20 V		20 M	20 M	20 M	20 V		20 L	20 L	20 L	25	
21 V		21 L	8	21 L	12	21 J		21 J	21 J	21 J	21 S		21 M	21 M	21 M	21 M	
22 S		22 M	22 M	22 M	22 V	22 D		22 V	22 V	22 V	22 D		22 M	22 M	22 M	22 M	
23 D		23 M	23 M	23 M	23 S	23 J		23 S	23 S	23 S	23 L	21	23 J	23 J	23 J	23 J	
24 L	4	24 J	24 J	24 J	24 D	24 M		24 D	24 D	24 D	24 M		24 V	24 V	24 V	24 V	
25 M		25 V	25 V	25 V	25 L	25 M	17	25 L	25 L	25 L	25 M		25 S	25 S	25 S	25 S	
26 M		26 S	26 S	26 S	26 M	26 J	Ascension	26 M	26 M	26 M	26 J	Ascension	26 D	26 D	26 D	26 D	
27 J		27 D	27 D	27 D	27 M	27 V		27 M	27 M	27 M	27 V		27 L	27 L	27 L	26	
28 V		28 L	9	28 L	13	28 J		28 J	28 J	28 J	28 S		28 M	28 M	28 M	28 M	
29 S				29 M	29 V	29 D		29 V	29 V	29 V	29 D		29 M	29 M	29 M	29 M	
30 D				30 M	30 S	30 L		30 S	30 S	30 S	30 L	22	30 J	30 J	30 J	30 J	
31 L	5			31 J							31 M						
Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 V		1 L	31	1 J	1 S	1 M	Toussaint	1 J	1 S	1 M	Toussaint	1 J	1 J	1 J	1 J	1 J	
2 S		2 M		2 V	2 D	2 M		2 V	2 D	2 M		2 V	2 V	2 V	2 V	2 V	
3 D		3 M		3 J	3 L	3 J	40	3 S	3 L	3 J	40	3 J	3 S	3 S	3 S	3 S	
4 L	27	4 J		4 D	4 M	4 V		4 L	4 M	4 J		4 V	4 D	4 D	4 D	4 D	
5 M		5 V		5 L	36	5 M		5 V	5 M	5 J		5 S	5 L	5 L	5 L	49	
6 M		6 S		6 M	6 J	6 D		6 M	6 J	6 D		6 D	6 M	6 M	6 M	6 M	
7 J		7 D		7 M	7 V	7 L		7 J	7 V	7 L		7 L	7 M	7 M	7 M	7 M	
8 V		8 L	32	8 J	8 S	8 M		8 V	8 S	8 M		8 M	8 J	8 J	8 J	8 J	
9 S		9 M		9 V	9 D	9 M		9 M	9 D	9 M		9 M	9 V	9 V	9 V	9 V	
10 D		10 M		10 S	10 L	10 J	41	10 D	10 L	10 J	41	10 J	10 S	10 S	10 S	10 S	
11 L	28	11 J		11 D	11 M	11 V		11 M	11 L	11 J		11 V	Armistice 1918	11 D	11 D	11 D	
12 M		12 V		12 L	37	12 M		12 M	12 L	12 J		12 S	12 L	12 L	12 L	50	
13 M		13 S		13 M	13 J	13 D		13 M	13 J	13 D		13 D	13 M	13 M	13 M	13 M	
14 J	Fête nationale	14 D		14 M	14 V	14 L		14 M	14 V	14 L		14 L	14 M	14 M	14 M	14 M	
15 V		15 L	Assomption	15 J	15 S	15 M		15 V	15 S	15 M		15 M	15 J	15 J	15 J	15 J	
16 S		16 M		16 V	16 D	16 M		16 S	16 D	16 M		16 M	16 V	16 V	16 V	16 V	
17 D		17 M		17 S	17 L	17 J	42	17 D	17 L	17 M	42	17 J	17 S	17 S	17 S	17 S	
18 L	29	18 J		18 D	18 M	18 V		18 D	18 M	18 V		18 V	18 D	18 D	18 D	18 D	
19 M		19 V		19 L	38	19 M		19 V	19 S	19 M		19 S	19 L	19 L	19 L	51	
20 M		20 S		20 M	20 J	20 D		20 M	20 J	20 D		20 D	20 M	20 M	20 M	20 M	
21 J		21 D		21 M	21 V	21 L		21 M	21 V	21 L		21 L	21 M	21 M	21 M	21 M	
22 V		22 L	34	22 J	22 S	22 M		22 V	22 S	22 M		22 M	22 J	22 J	22 J	22 J	
23 S		23 M		23 V	23 D	23 M		23 S	23 D	23 M		23 M	23 V	23 V	23 V	23 V	
24 D		24 M		24 S	24 L	24 J	43	24 D	24 L	24 J	43	24 J	24 S	24 S	24 S	24 S	
25 L	30	25 J		25 D	25 M	25 V		25 L	25 M	25 V		25 V	25 D	Noël	25 D	Noël	
26 M		26 V		26 L	39	26 M		26 M	26 J	26 D		26 S	26 L	26 L	26 L	52	
27 M		27 S		27 M	27 J	27 D		27 M	27 J	27 D		27 D	27 M	27 M	27 M	27 M	
28 J		28 D		28 M	28 V	28 L		28 M	28 V	28 L		28 L	28 M	28 M	28 M	28 M	
29 V		29 L	35	29 J	29 S	29 M		29 V	29 S	29 M		29 M	29 J	29 J	29 J	29 J	
30 S		30 M		30 V	30 D	30 L		30 V	30 D	30 L		30 M	30 V	30 V	30 V	30 V	
31 D		31 M						31 L			44		31 S	31 S	31 S	31 S	

- ZONE A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- ZONE B - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
- ZONE C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

■ ASCEP74



ASCEP 74
Association Sourire & Coeur, Enfance &
Partage - Hauts-Savoie

Le 7 septembre 2021 a eu lieu notre premier Thé Dansant animé par cinq orchestres.

C'est une réussite qui se confirme chaque mardi de 14h30 à 18h30 en réjouissant nos danseurs enfin retrouvés.

Pour le mardi 14 juin 2022, le dernier thé dansant de la saison, nous avons prévu une journée exceptionnelle de 14h30 à 23h30 avec un repas du soir. Le bénéfice de cette journée sera reversé à deux services pédiatriques des Hôpitaux de Lyon.



Une belle organisation grâce à un comité efficace et dévoué qui malheureusement doit être remanié suite à des démissions et au départ brutal de Bernard Bel notre ami et membre actif de l'équipe.

Le comité & les bénévoles ASCEP74



■ Partenariat avec le Football Club de St Cergues

À Saint-Cergues, l'utilisation du terrain de foot est impactée par la construction d'un nouveau collège.

Après concertation avec les responsables des différents clubs concernés pour mettre au point notre futur partenariat, nous sommes parvenus à l'organisation suivante :

- l'ESDL (Etoile Sportive Douvaine Loisin) garde ses entrainements le mercredi après-midi de 14h00 à 17h30.
- St Cergues occupera le terrain les lundi (18h00 - 20h00), mercredi (17h00 - 20h00) et jeudi (18h30 - 21h00) ;

- Les vétérans de Loisin gardent leur créneau du mardi (18h30 - 22h00).

Après vérification et quelques réparations des installations (notamment l'éclairage du stade), les entraînements ont pu recommencer.

Une convention a été signée entre la mairie de Loisin - le Football club et la mairie de St Cergues pour une durée minimale d'un an.

Nous nous réjouissons de cette mutualisation de nos équipements.

*Harris Dupuis Adjoint
Associations Animations*



■ Bouge ton corps

À ce jour, nous avons 42 membres inscrits dont 14 à la gym posturale.

Le cours est assuré par Mme Véronique Barbier, coache sportif ayant 20 ans d'expérience dans le métier (toutes les activités du fitness, y compris les pilates).

Selon la demande et si la COVID nous laisse un peu tranquille, l'association peut imaginer développer son activité avec Véronique, très pro et fortement appréciée.

Laurence VERNAY, Présidente



■ Vadrouill'Anes

Le challenge 2021 pour Vadrouill'âne, ça a été quoi? Essayer des pertes financières avec une année quasi "morte" en animations et en balades, redynamiser des bénévoles actifs et dévoués, continuer malgré tout de s'occuper de 8 ânes et veiller à ce qu'ils soient nourris, soignés, bien dans leurs sabots et cela avec ou sans confinement!... Et en même temps, 2021 cela a été l'occasion de se renouveler!



Certains d'entre vous nous ont peut-être rencontrés à quelques événements extérieurs même si ceux-ci étaient en nombre réduit ! Marie-Lou vous a proposé son "approche de l'âne" pour les plus jeunes ou sensibles, elle a su avec justesse vous montrer comment entrer en relation avec l'âne et poser une relation de confiance. Nos traditionnelles balades et balades contées (avec l'agréable présence de Lire et Faire lire) ont pu reprendre et vous avez pu les apprécier en famille ou en groupe réduit, les bénévoles ont pu prendre le temps de vous enseigner comment préparer l'âne de votre enfant et comment les ânes fonctionnent. Avec un nombre de bénévoles actifs et en même temps très pris par leurs activités extérieures, il a même été possible de transformer des balades en gymkhana au

pré... 2021 a été synonyme d'adaptabilité et de renouveau...

Et ce n'est pas fini. Toujours dans l'optique d'ouvrir ses activités à toutes les tranches d'âges et capacités physiques, Vadrouill'âne a décidé

de se procurer une voiture hippomobile qui pourrait être tractée par un âne! Une Escargoline pour Vadrouill'âne

Ainsi, les balades pourraient s'ouvrir tant aux personnes valides qu'à mobilité réduite. Les aînés pourraient participer à ces balades, et pourquoi pas, avec leurs petits enfants à leurs côtés? Une personne en fauteuil roulant pourrait profiter des chemins de randonnée en toute sécurité et être activement impliquée dans la préparation de son âne. Une personne valide pourrait aussi profiter de la balade en voiture avec son enfant dont les gambettes seraient un peu fatiguées...

Les frais variés liés à la situation sanitaire n'ont pas permis aux dif-



férents organismes sollicités de nous soutenir dans ce projet, et une campagne lancée par l'association a permis de récolter en moins d'une année presque 25% du montant nécessaire. Bien sûr, le reste du chemin est encore à parcourir, mais l'une des vertus que l'âne sait transmettre... c'est la patience!

Si vous souhaitez participer à ce projet, ou à la vie de l'association, n'hésitez pas à jeter un œil sur notre site vadrouillane.com ou notre page Facebook!"

vadrouillane@gmail.com
www.facebook.com/vadrouillane

Alexandra Roosen, Présidente



■ MJC CHABLAIS

ALJ : le secteur jeunes de la MJC

L'ALJ est le secteur Jeunes de la MJC Chablais.

Il propose aux 10-17 ans ainsi qu'à leur famille différentes actions tout au long de l'année :

Les stages de vacances – 10-17ans

L'ALJ organise durant les vacances scolaires des stages thématiques à la MJC Chablais.

Exemple : Découverte de nouvelles pratiques sportives, activités pleine nature, initiation au cirque, ateliers arts plastiques, etc...

Les membres de l'équipe d'animation assurent le transport, en minibus, depuis la mairie de Loisin jusqu'à la MJC à Douvaine.



Séjours et week-ends – 10-17 ans

Plusieurs séjours et week-ends sont programmés tout au long de l'année pour les 10-12 ans et les 13-17 ans. Les jeunes contribuent à l'organisation, accompagné.e.s par l'équipe d'animation : choix des activités, des menus, des règles de vie...

Accueil libre et soutien aux initiatives – 12-17ans

Dans le cadre de l'accueil libre, les jeunes pourront trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur sera dédié (collection de jeux, coin lecture, mur d'expression).

Un espace, dans la MJC, favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.



Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie, accompagnés, par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires, etc...

Horaires, hors vacances :
MERCREDI 13h30 – 19h
VENDREDI 16h – 22h

Horaires, pendant les vacances :
MARDI ET JEUDI : 18h-21h

Accompagnement à la scolarité – Collégiennes et collégiens

En partenariat avec les collèges de Douvaine et de Bons-en-Chablais, l'ALJ met en place des séances d'accompagnement à la scolarité : aide personnalisée sur la méthodologie, l'organisation, l'apprentissage des leçons, etc... ainsi que des ateliers thématiques (philo/art, scientifiques...)

Retrouvez le détail des informations sur le site Internet de la MJC Chablais : www.mjc.chablais.com rubrique ESPACE JEUNES

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'ALJ et être avertie des sorties de programmes et des événements que nous vous proposons.

Contact : 06.41.71.73.96 ou aljeunes@mjc-chablais.com



Une programmation de spectacles jeune public et famille

La MJC Chablais propose des spectacles tout au long de l'année à Douvaine, Bons en Chablais, Ballaison, et Loisin.

Le prochain spectacle de la programmation aura lieu à la salle des fêtes de Loisin le **mercredi 2 février 2022 à 16h.**

Il s'agit d'un spectacle d'En Compagnie de Soi intitulé "Sois toi et t'es belle".

Ce spectacle décapant propose d'interroger les inégalités homme-femme, les codes de représentations du féminin et du masculin et d'inverser les rôles... Le tout, avec humour et émotion !

Tout public dès 5 ans



■ Les Cyclos Douvainois : une association intercommunale

Si vous aimez les sorties et randonnées cyclotouristes et si vous souhaitez pratiquer cette activité en bonne compagnie, les Cyclos Douvainois vous accueillent, hommes et femmes, avec plaisir.

Existant depuis 1982, le club a révisité ses statuts en 2011 et mis en route une pratique cyclotouriste alliant l'engagement sportif et la convivialité.

La quarantaine de membres actifs se répartissent dans l'ensemble des communes de notre secteur : Douvaine, Loisin, Ballaison, Chens-sur-Léman, Massongy, Veigy-Foncenex, Anthy-sur-Léman, Sciez et même Saint-Cergues.

Nos sorties hebdomadaires, dimanche matin et mercredi matin, sont planifiées pour l'année, du début du printemps à la fin du mois de septembre. Trois parcours sont proposés pour s'adapter aux capacités et au plaisir de chacun.

Des sorties exceptionnelles sont proposées sur une journée, en milieu de semaine, avec départ en voiture pour élargir un peu notre rayon d'action : Jura, Région d'Annecy,



Bauges, Aix-Les-Bains, Alpes de Savoie, Suisse... sans compter le traditionnel Tour du Lac Léman maintenu le jeudi de l'Ascension.

Chaque année, au mois de Mai, un séjour d'une semaine nous permet de sillonner et découvrir d'autres horizons, le plus souvent dans le sud de la France : Lalonde, Hyères, Argelès-sur-Mer, Urrugne, l'Isle-sur-la-Sorgue, Roquebrune-sur-Argens, Gréoux-les-Bains, pour en citer quelques-uns.

Au mois de septembre, les plus aguerris se sont lancés parfois

dans de belles aventures : Jura-Franche-Comté, Tour de Corse, Route des Grandes Alpes, Pyrénées, Dolomites, Alpes suisses.

Un groupe de marcheuses et marcheurs s'est également constitué et, en hiver, des sorties ski ou raquettes permettent d'entretenir la forme et, surtout, de maintenir les liens d'amitié qui sont la raison d'être de notre Association.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous signaler en mairie ou directement à : dominique.bonazzi@sfr.fr



Semaine à Callian

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale a des tâches multiples et variées qui s'amplifient avec la situation sanitaire. Durant cette année 2021, certains ont été gravement malades ou pire ont perdu un de leurs proches sans pouvoir y faire face. La permanence le premier jeudi du mois est là pour tout type d'aide : écoute, aide administrative, trouver le bon organisme, aide au remplissage d'un document, collaboration entre divers services et parfois entre communes.

Il y a quelques fois des périodes compliquées et mieux vaut se faire aider avant de sombrer. Il est plus facile de trouver des solutions au début d'une crise et ne pas attendre que la situation devienne très difficile. N'hésitez donc pas à prendre un rendez-vous si vous en avez besoin.

Mais le rôle du CCAS ne se limite heureusement pas à cela : c'est également tisser des liens entre les personnes et le meilleur moyen que nous ayons trouvé c'est d'organiser différentes manifestations tout au long de l'année.



En janvier : pour les personnes âgées de 65 ans et plus, **après-midi récréatif** où l'on joue ensemble et où l'on se retrouve pour bavarder.

Puis c'est le partage de la couronne des rois dans la bonne humeur.

En Février : en cortège à travers le village pour le carnaval des enfants. Tous les villageois sont conviés à admirer les plus belles tenues souvent confectionnées par les parents. Bien entendu, le défilé donne faim et c'est autour d'un délicieux goûter que tout le monde rit, danse, et échange sur le temps qui passe trop vite !

Puis le **printemps** arrive, les beaux jours rallongent et c'est l'occasion d'une balade destinée aux plus de 65 ans, sortie culturelle, de détente où l'on se retrouve avec bonheur.

En 2021, avec la crise sanitaire, ces trois premières manifestations ont dû être malheureusement **annulées**. Pour autant le CCAS n'est pas resté inactif. Ses membres ainsi que des conseillers municipaux ont proposé des services tels que courses alimentaires, rendez-vous chez le médecin, vaccination s'il y avait de la difficulté de se déplacer, visite ou appel à nos sages pour s'assurer de leur bonne santé et qu'ils ne restent pas isolés lors de ce confinement très éprouvant pour certains.

Juste avant la fin de l'année scolaire, **fin juin**, ce sont les femmes de la commune qui profitent d'une journée "**Rien que pour ELLES**". Cette année ce fut Gruyère, en Suisse, un vrai régal autant pour les papilles que pour les yeux. Il a fait un temps splendide ce qui a rendu cette balade encore plus appréciée même si le masque était encore de rigueur dans le car et les lieux visités tels que la fromagerie, le château, et bien évidemment la chocolaterie !

Nous avons anticipé la **canicule** et rendu à nouveau visite à nos sages en leur expliquant les mesures de prévention pour s'hydrater et se protéger de la chaleur. Cette canicule attendue n'est heureusement pas venue. Il est sûr que le brumisateur offert aura servi de démaquillant plutôt que de rafraîchisseur.

Puis vient septembre et la rentrée scolaire : moment stressant pour les parents, les enfants et les grands parents qui sont souvent sollicités pour leurs petits-enfants (garde du mercredi, transports pour les activités, etc...)



C'est alors que certains conseillers ont réfléchi à économiser les montagnes de papier nécessaires lors du lavage des mains. L'idée retenue a été la confection de **petits es-sue-mains** maison pour la cantine, le périscolaire et pour la mairie. Un agent de l'école, des conseillères municipales et certains membres du CCAS se sont réunis pour coudre ces 400 lingettes.

Merci à toutes pour leur investissement.



Après un apéritif bienvenu, les membres du CCAS et 2 adjoints ont déambulé pour servir tout ce beau monde.

Les doyens du repas ont été félicités par Laetitia Venner, Maire et Présidente du CCAS.



Et les semaines passent et nous voici déjà en décembre. C'est la préparation des colis de Noël.



Durant tout l'été, on a entendu scier, taper, clouer et peindre. Que se passait-il ? La vie en rose ? Non c'était notre Véro qui préparait la décoration des ronds-points d'**Octobre rose** c'est à dire les fleurs réparties sur les deux ronds-points. Le 1^{er} octobre tout était installé par le CCAS épaulé par Wendy du service technique. Tout était prêt pour accueillir la **marche rose**, manifestation au profit d'une association. Cette marche a rassemblé 110 personnes et récolté 1000 €. Cette somme a été remise le 8 novembre à l'association « A chacun son Everest » à Madame Nathalie MASSE membre de l'association.

Soulignons la participation active et artistique de l'association « Art et Découvertes » qui a recueilli tous les applaudissements pour la superbe décoration des tables.



Ce sont 112 personnes qui recevront un colis de fête agrémenté d'un magnifique dessin des élèves de l'école de Loisin. Les membres du CCAS et des conseillers municipaux se rendront au domicile des 75 ans et plus pour leur souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année et leur donner rendez-vous à tous, l'an prochain pour de nouvelles aventures.

*Marie-Claude SUCHET
Adjointe & vice-présidente du CCAS*

Novembre est arrivé et enfin le **repas** tant attendu **des Sages** concocté par le traiteur Cédric Vachat et animé par le groupe musical des Tradisons. Grâce aux mesures sanitaires mises en place, 90 personnes ont pu se rassembler et fêter joyeusement ce retour à une certaine normalité.



L'ÉCLUSE : 6 DOMICILES REGROUPÉS AVEC SERVICES PARTAGÉS

Ce projet a débuté il y a trois mandats, c'est dire l'énergie nécessaire pour qu'il voie enfin le jour en mars 2022 !

Cette structure se veut différente d'une maison de retraite classique, par sa taille et son implantation : il s'agit d'une autre façon d'habiter pour rester autonome tout en rompant la solitude.

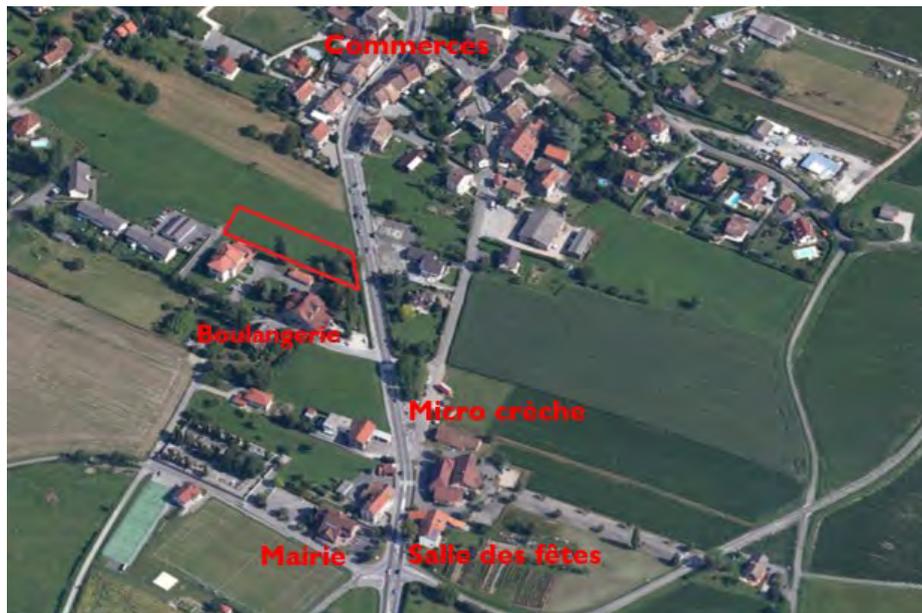
Les six studios sont indépendants les uns des autres, mais organisés autour d'une pièce commune polyvalente, à disposition de chacun.

À l'Écluse, la maîtresse de maison, Sandra YETTA, proposera diverses activités telles que jeux, confection de repas ensemble, bricolages, etc...

Sandra s'est préparée déjà depuis plus d'un mois pour accueillir chaleureusement ces supers locataires qui ont intégré ou intégreront leurs logements "cocons" au sein de la résidence "l'Ecluse".

Ces locataires sont indépendants, sécurisés par la téléalarme.

Les liens sociaux inter-générationnels sont encouragés entre locataires mais aussi avec la vie de la



commune : échanges avec le club "Arts et découvertes", les joueurs de scrabble, les petits de la crèche toute proche...



Madame Yetta est également là pour coordonner les différents services qui pourront intervenir aux domiciles : aides à domicile, portage de repas, soins à domicile, professionnels soignants libéraux...

Le dimanche, les jours de congé, la famille ou les proches seront sollici-

tés à tour de rôle pour une permanence de proximité de 1 jour toutes les six semaines.

Cinq logements sur six sont d'ores et déjà occupés, il reste 1 T1 libre de suite.

Si vous êtes intéressé(e), et qu'aujourd'hui les places sont limitées n'hésitez pas à prendre contact à la mairie avec Mme Véronique Chartron qui vous dirigera vers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou Madame Marie-Claude Suchet : mcsuchet.mairieloisin@gmail.com Nous aurons grand plaisir à vous renseigner.

Jacqueline COLLOMB, membre du conseil des domiciles regroupés & Marie-Claude SUCHET, Adjointe au CCAS



Famille Alves et Jacqueline Collomb

Nouveau à Loisin

UN MARCHÉ À LOISIN



La commune de Loisin a décidé d'ouvrir un marché de produits frais à partir de ce printemps sur le parvis de la salle des fêtes. Rien de plus agréable que de faire ses courses près de chez soi, avec les bénéfices santé d'une alimentation saine, de saison, dont on connaît les conditions de production.

Si vous connaissez des producteurs ou êtes-vous même intéressé par ce projet nous vous invitons à échanger avec nous via l'adresse mail suivante :

evelluz.mairieloisin@gmail.com

ATELIERS NUMÉRIQUES

La mairie met en place des ateliers numériques gratuitement sur rendez-vous et s'adapte à la demande des usagers.

Elif Pakirel, conseillère numérique, se fera un plaisir de vous accueillir et vous apprendre à utiliser votre téléphone, votre tablette, installer une application, utiliser WhatsApp ou encore créer un compte administratif tel que: #Ameli.fr ou #Tousantico-vid par exemple afin de télécharger votre pass sanitaire.

Le 1^{er} atelier a eu lieu vendredi 12 novembre.

En avant marche !



Site Internet de la Mairie

Le temps est venu de la refonte du site internet de la mairie de Loisin.

Vitrine de notre commune il nous fallait l'expertise d'un professionnel autant pour l'efficience de notre arborescence que pour l'aspect graphique.

C'est en ouvrant la porte d'Adn Prog à Douvaine que nous avons fait la connaissance d'Arnaud Decurninge qui nous a proposé la conception et l'hébergement du site de Loisin. Affaire conclue, et début d'une bonne prise de tête pour les plus anciens de la « Commission communication », vrais béotiens du langage informatique.

Si comme nous vous avez un lien plutôt distendu avec le digital il a fallu faire la différence entre le *front* et le *back*. Parce que le développeur front-end fait en sorte que le design de l'application soit en corrélation avec ce qu'a prévu le web designer en amont.

Et puis il y a les boutons, curseurs, menus, polices, animations. Sans parler du designer qui utilise des langages de programmation côté client (*HTML, CSS, Javascript...*) pour demander des informations aux développeurs back-end et les afficher pour l'utilisateur.

- Aie aie aie « Mamy-Clic », je crois bien qu'on patauge !

Mais c'est là que le choix d'une bonne équipe s'est avéré primordial : Arnaud et Marion d'Adn Prog nous accompagnent avec talent et nous * avons bon espoir de pouvoir remettre en ligne un site tout beau et tout neuf pour janvier 2022.

Encore un peu de patience !

* Nous : Marie-Claude, Véronique, Audrey, Elif

Rémy FABRE



Vernissage

Dimanche 14 novembre 2021 s'est déroulé le vernissage d'un bas-relief en bois offert à la commune par le sculpteur Alain Schaller.

L'artiste a prêté trois autres sculptures déjà posées dans le village.

Autour du verre de l'amitié, les loinois sont entrés dans l'univers extraordinaire de l'artiste, lors d'une exposition éphémère organisée dans la salle des fêtes.

Le tout suivi d'un petit concert du cor des Alpes donné par de talentueux musiciens.



Projets en cours

CIRCULER À VÉLO ENTRE DOUVAINE & MACHILLY

“Au collège à vélo : le Département encourage les collégiens à venir à l'école à vélo, en participant financièrement aux projets de développement d'itinéraires cyclables en direction des collèges, menés par les collectivités.”... On peut lire ceci dans un dossier de presse du Département édité en juin 2020*.

Quelle aubaine, quelle opportunité ! Dans un bulletin précédent nous avons mis en évidence l'importance de relier Loisin à la gare de Machilly pour permettre à tous de profiter des atouts du Léman Express. La décision d'implanter un nouveau lycée à Douvaine devient un argument supplémentaire en faveur d'une liaison douce Douvaine-Loisin-Machilly.

À Loisin c'est la commission **MOBU (Mobilité Urbanisme)** qui travaille sur ce sujet. Les possibilités qui sont envisagées (et à condition de sécuriser les voies) sont les suivantes :

- **Pour relier le chemin Davo de Vi à Intermarché**, emprunter le chemin de Luche Martrin, rue des Luges et route des Gravannes. La municipalité de Douvaine prendra en charge la suite de la voirie jusqu'au collège.

- **Pour relier le chemin de Davo de Vi à Super U**, emprunter la rue de Vidonne, des Mogets, de Cortelan puis insertion sur RD 1206 à Tholomaz. C'est ici le problème majeur : comment sécuriser cette portion (feu tricolore à déclenchement manuel par les cyclistes, marquage lumineux au sol pour distinguer la piste cyclable et individualiser le cycliste lors de la traversée de la RD, mettre le sens interdit à Cortelan “sauf cycles”) ?

- **Pour relier Intermarché à Tholomaz**, on pourrait aussi envisager la liaison chemin du Pré de Moulin, de Concy, route de Ruaz, chemin de la Camelotte, rue Pré Duboul, Ballavais, Marenaz, Prés Seigneur, Bois Folet, rond-point Super U. Ce qui impliquerait la réalisation d'une liaison Prés Seigneur-chemin de Marenaz.

- **Enfin pour relier Loisin à la gare de Machilly**, deux possibilités sont envisageables :

- soit sur le côté gauche de la RD en direction de Machilly (plusieurs propriétaires contactés sont déjà d'accord pour nous vendre une portion de leur terrain. La piste se connectera alors à Machilly avec le chemin existant au niveau du radar) ;

- soit sur le côté droit de la RD en direction de Machilly par le chemin Ensarmet puis réalisation d'une piste dans “Ensarmet ouest” pour se connecter à la piste existante vers Machilly.

Quand on sait que le prix pour la création d'une piste cyclable en enrobé et sécurisée est aux environs de 800 à 1 000 euros le mètre linéaire cette liaison douce Douvaine-Machilly n'est pas une mince affaire ; mais quelle belle perspective pour tous les Loisinois avec une plus-value environnementale certaine.

* https://www.hautesavoie.fr/sites/default/files/2020-06-25-dp_cycle-bd_web_0.pdf

Rémy FABRE, Adjoint



L'EXTENSION DE L'ÉCOLE : C'EST PARTI !

L'étude pour l'extension prochaine de l'école de Loisin se poursuit. Cette étude est pilotée par le CAUE 74 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Lors des réunions du 15 juillet et du 23 octobre nous avons précisé nos ambitions que je vous résume ici :

■ Nos vœux : (rien n'empêche un phasage de ces travaux)

- à propos des bâtiments : la construction de +3 classes; la construction d'un espace périscolaire bien individualisé du pôle scolaire; l'extension du restaurant scolaire et de sa cuisine; la construction d'une médiathèque; la construction d'un garage à vélos.
- à propos du site occupé par l'école : la réalisation d'un parc entre l'école et la RD avec jeux, mini amphithéâtre et jardin pédagogique.

■ La configuration : 2 scénarios se dessinent

- soit en surélévation; à condition que les fondations des bâtiments existants le permettent (le CAUE pousse l'étude).
- soit sans surélévation : la construction se fera en direction du parking actuel car nous sommes contraints par la géothermie horizontale déjà existante.

Le périmètre d'intervention : on peut se concentrer sur les seuls locaux scolaires et périscolaires; ou élargir l'étude avec l'insertion d'une médiathèque; ou enfin aller jusqu'à l'adjonction d'un parc qui apporterait une extraordinaire plus value à l'école et au quartier.

Ce sera aux architectes d'être créatifs et de plancher sur chacun de ces scénarios et sur leur insertion dans le site.

■ La mobilité

Améliorer l'accessibilité de l'école :

- avec la réalisation d'un tourne à gauche sur la RD qui permettrait d'arriver à l'école soit par la RD, soit par la rue de Vidonne.
- avec l'insertion de l'école dans un maillage de voies douces.

Se pose la question du stationnement des voitures des parents d'élèves.

L'idée est de racheter la parcelle disponible du Domaine de Vidonne à l'impasse de la Prairie qui permettra le stationnement des parents de l'école maternelle. La norme habituelle est de 5 places "parents" par classe. Prévoir également le stationnement du personnel qui représente une quinzaine de places. Ceci dit, est-il pertinent de couvrir le foncier de surfaces bitumées pour un usage ponctuel ? S'impose l'idée d'un "dépose-minute" qui est une réponse éprouvée à cette problématique de stationnement. La question est au débat.

■ Nos propositions d'ambitions : des bâtiments conformes à la RE 2020

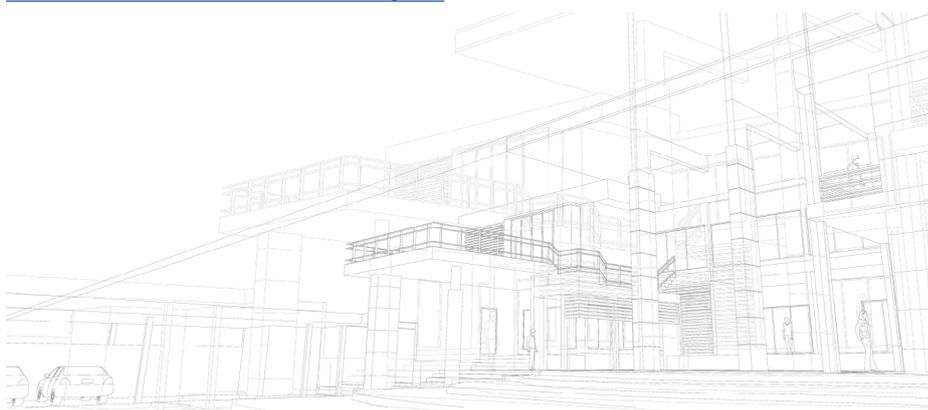
<https://www.ecologie.gouv.fr/re2020-nouvelle-etape-vers-future-reglementation-environnementale-des-batiments-neufs-plus>

Les incontournables :

- choix de matériaux sains, naturels et bio-sourcés (autant que possible)
- isolation thermique et sonore soignée de tous les bâtiments
- toit végétalisé et panneaux photovoltaïques
- récupération des eaux de pluie
- de grands placards muraux et étagères dans toutes les salles
- large mobilité dans les couloirs et les concevoir comme des espaces multi-usages
- prévision d'une évolution du périscolaire vers un "centre aéré".
- cuisine évolutive pour une préparation des plats sur place (l'ex. de l'école de Neydens nous a paru très intéressant)
- mutualisation des locaux périscolaire et de restauration; c'est-à-dire en finir avec la multiplication de bâtiments sous employés).

Voilà où nous en sommes en ce début novembre 2021. Désormais nous attendons le mois de janvier 2022 avec la réponse d'un économiste qui aura chiffré les différents scénarios. Débutera alors la phase "concours d'architecture" avec une mise en concurrence, organisée en vue de l'attribution de notre commande.

Rémy FABRE, Adjoint



LA FIBRE OPTIQUE : OUVERTURE DE LA COMMERCIALISATION AU 1^{ER} SEMESTRE 2022

Etat d'avancement de la fibre optique à Loisin :

■ Le déploiement

Le déploiement de la fibre optique touche à sa fin sur notre commune.

Les travaux de génie civil nécessaires à l'enfouissement du réseau sont terminés depuis cet été, il reste aujourd'hui à finaliser le tirage des câbles de fibre optique sur certains secteurs ainsi que le raccordement du réseau au NRO (Noeud de Raccordement Optique), qui est le point de départ de la fibre optique sur la commune.

■ La commercialisation

L'ouverture à la commercialisation de la fibre pour les logements sur la commune de Loisin est prévue au premier semestre 2022.

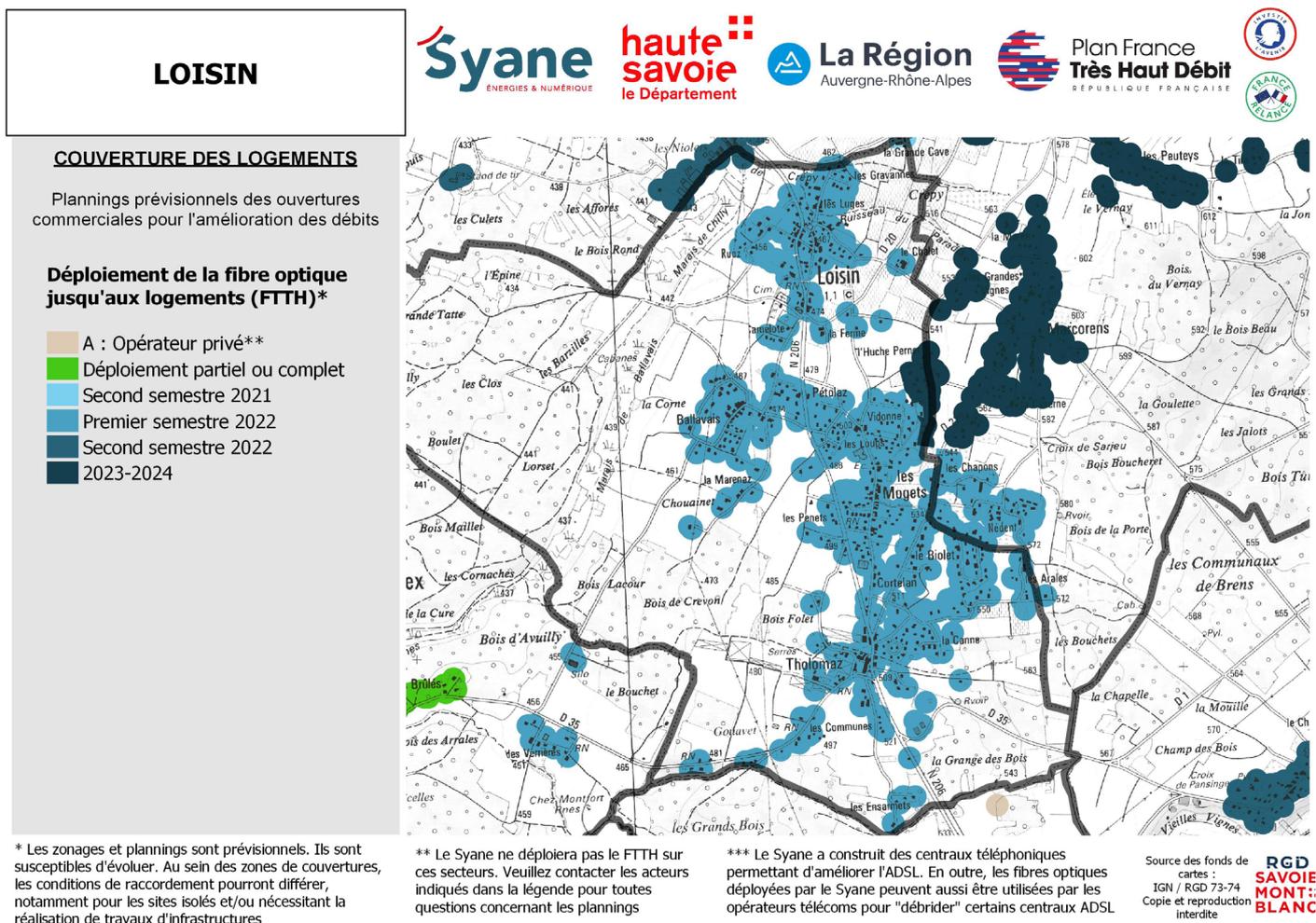
Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

Bon à savoir : lorsque les travaux seront réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre

à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.

Avant l'ouverture commerciale, une intervention sera organisée conjointement entre la commune, le Syane et Covage. A cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : <https://fibre.syane.fr/> ou <https://www.covage.com/fibre-haute-savoie/contact>



■ La couverture fibre optique pour les professionnels sur la commune de Loisin

Les services numériques Très Haut Débit pour l'ensemble des professionnels de la commune de Loisin sont ouverts à la commercialisation.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau pour les entreprises et les modalités de raccordement Thierry MALMAIN - Responsable commercial FTTO Covage - thierry.malmain@covage.com



L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LOISIN : DEPUIS 6 MOIS DÉJÀ !



De 23h00 à 5h00 du lundi au vendredi ET de 1h00 à 5h00 le week-end depuis le 21 mai 2021 sont les plages horaires durant lesquelles l'éclairage public est éteint à Loisin.

Si la Covid n'avait pas tout perturbé Loisin aurait pu participer à la seconde édition de « La nuit est belle ! »*, axée sur la biodiversité nocturne et organisée par Le Grand Genève. Attendons avec impatience la 3ème édition car nous serons prêts... (mai 2022 ?)

Les bienfaits de l'extinction de l'éclairage nocturne sur la biodiversité, l'observation du ciel et la santé ne sont plus à démontrer.**

De plus, l'installation d'horloges astronomiques sur les postes du réseau devrait nous permettre une économie d'environ 8 900 € ; mais c'est trop tôt pour chiffrer les gains attendus par cette extinction (attendons mai 2022). Par contre, dans un contexte de doublement du coût de l'électricité d'ici 2030, un retour sur investissement très rapide nous est déjà certain. Ces gains seront reportés sur la rénovation des bâtiments publics et leur efficacité énergétique.

Deux dysfonctionnements ont déjà été constatés sur les secteurs de Ballavais et Marcorens, qui ont né-

cessité le remplacement des horloges. Durant cette première phase d'expérimentation, l'extinction nocturne n'a pas généré de nuisances particulières et on peut donc envisager une pérennisation du dispositif. L'évolution évidente serait un encouragement à l'extinction des enseignes, bureaux et voiries privées.

* <https://www.lanuitestbelle.org/edition-2021/>

** FNE 74 - Lutte contre la pollution lumineuse et prise en compte de l'environnement nocturne. État des lieux pratiques et démarches en Haute-Savoie. Printemps 2020.

<https://www.fne-aura.org/uploads/2021/03/synthese-fne-eclairage-haute-savoie-propositions-p-1>

AMÉNAGEMENT DU TOURNE À GAUCHE GRANDE RUE

En 2016 a été lancée la réflexion sur la création d'un aménagement visant à sécuriser la circulation des piétons et des usagers de la route, suite au lancement du projet de construction de la résidence intergénérationnelle « L'Écluse » en bordure de la Grande Rue. Le choix s'est porté sur un carrefour dit « tourne à gauche », permettant aujourd'hui d'accéder aux domiciles regroupés et aux terrains de l'OAP (orientation d'aménagement programmé) jouxtant ces domiciles. Dans l'avenir, cet aménagement permettra également d'accéder à l'OAP située de l'autre côté de la Grande Rue.

Ces travaux réalisés par la société EUROVIA ont débuté le 27 septembre 2021 et ont duré 5 semaines.

Cet aménagement permet aujourd'hui aux piétons de traverser en toute sécurité la Grande Rue grâce à un passage piéton avec son îlot central protégé par des barrières. Les usagers de la route pourront, quant à eux, entrer et sortir de l'allée Eugène Laidevant sans gêner la circu-

lation sur la Grande Rue qui compte jusqu'à **21 000 véhicules par jour**.

NB : Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens menés par le SYANE ayant pris du retard, la réfection des enrobés et du marquage au sol jusqu'à l'église auront lieu au printemps 2022, les conditions météorologiques hivernales étant incompatibles avec ces travaux.

Fabien VASSALLI, Adjoint

Coût de ces travaux : 218 985,97 euros.

Subventions du Conseil Départemental : 143 846,69 euros



ALARME SÉCURITÉ POPULATION

Lors d'une catastrophe naturelle ou technologique aux conséquences graves pour la population, les autorités publiques s'appuient sur l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC).

Le citoyen est au centre de ce dispositif. La protection des personnes est, bien sûr, la première des priorités des services de secours. L'implication de chacun est cependant indispensable au bon déroulement des opérations en situation d'urgence.

Savoir réagir efficacement en cas d'alerte ou face à un sinistre, c'est faciliter l'action des secours et contribuer à la réduction des conséquences des crises.

Pour cela, il est primordial de savoir reconnaître le cycle d'1 minute et 41 secondes répété trois fois par les sirènes d'alerte.

Encore faut-il alors adopter les comportements réflexes de sauvegarde adéquats : se mettre en sécurité, s'informer, ne pas aller chercher ses

enfants à l'école et ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale.

Qu'est qu'un son montant et descendant d'une durée d'1 minute et 41 secondes qui retentit 1 fois par mois ?

Ce sont les sirènes du Système d'Alerte et d'informations aux populations (SAIP) !

Adoptez les comportements réflexes si elles sont déclenchées : <https://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC>



EQUIPEMENT D'HIVER OBLIGATOIRE

Loi montagne 2 et obligation des « équipements hiver » :

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes ou de pneus hiver est étendue à 48 départements dont la Haute-Savoie depuis le 1^{er} novembre 2021.

Chaque année, du 1^{er} novembre au 31 mars, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés de quatre pneus hiver.

Cette obligation ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Les véhicules de transport de marchandises et transport de passagers sont eux aussi concernés.



Fabien VASSALLI,
Adjoint à la sécurité &
à la voirie

DES DÉFIBRILLATEURS À LOISIN

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir pu bénéficier de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours comme administrer un choc électrique (défibrillation) en attendant les équipes de secours.



Suite au décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 rendant obligatoire les défibrillateurs dans les établissements recevant du public, la commune a fait installer en 2020, un défibrillateur dans l'enceinte de l'école.



Un second défibrillateur est installé depuis le début 2021 sur la façade de la mairie. Ce dernier est placé dans un boîtier de protection et accessible en permanence à tous les citoyens.



Se former peut sauver des vies !

C'est pourquoi 20 employés municipaux et élus volontaires ont suivi le 30 août 2021 une formation à l'utilisation des défibrillateurs.



Qui peut utiliser un défibrillateur ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE et quel que soit son âge.

Se former aux gestes qui sauvent :

La commune organisera en 2022 pour le grand public des formations aux gestes qui sauvent et si la situation sanitaire le permet. Les dates restent à fixer.



Vous pouvez aussi vous former au secourisme (PSC1) en prenant contact auprès des Sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie, de la croix rouge ou de la protection civile.



Que faire en cas d'arrêt cardiaque ?

- 1. Appeler : déclencher l'alerte des secours en appelant soit le 15 - soit le 18 - ou le 112 ;**
- 2. Masser : commencer le massage cardiaque ;**
- 3. Défibriller : si un DAE accessible se trouve à proximité, le récupérer, l'ouvrir et se laisser guider par l'appareil pour sa mise en place et son utilisation ;**
- 4. Continuer jusqu'à l'arrivée des secours.**

VIDÉOPROTECTION

Depuis le mois de février 2021, notre commune est équipée de 13 caméras de vidéoprotection couvrant à la fois les axes de circulation, les bâtiments publics et des points d'apports volontaires.

Depuis sa mise en service, ce dispositif a été réquisitionné à plusieurs reprises par la gendarmerie nationale afin que les vidéos soient exploitées dans le cadre de leurs enquêtes sur des faits ayant eu lieu sur le territoire de Loisin, mais aussi intercommunal.

La municipalité a elle aussi fait usage de ces enregistrements vidéo pour des dépôts de plaintes dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets.



STATIONNEMENT DES VÉHICULES SUR LE DOMAINE PUBLIC

De nombreux véhicules qui stationnent de manière prolongée sur le domaine public sont signalés chaque année en mairie.

Quelles sont les règles en matière de durée de stationnement ?

Selon l'article R417-12 du code de la route :

« Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours [...].

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3. »



Ainsi en 2021, la gendarmerie de Douvaine a procédé à la mise en fourrière de 4 véhicules, dont les frais s'élèvent pour chacun des véhicules à 61€ de frais d'expertise + 138,33€ de frais d'enlèvement.

Ces frais sont payés par la municipalité qui peut lorsque cela est possible, se retourner contre le propriétaire pour en obtenir le remboursement.

Dossier spécial : Loisin d'antan

Au début du XX^{ème} siècle, Loisin comptait environ 600 habitants et on y trouvait huit épiceries, qui étaient souvent couplées avec un café.

Il faut se rappeler qu'au début du siècle dernier, lorsque la vigne se développa sur la commune de Loisin, les vigneronniers ouvraient des cafés près de leur cave.

Il est vrai que les villageois trouvaient tout sur place et alliaient plaisir et achats...



Chaque épicerie avait sa particularité et ses acheteurs.

On se retrouvait :

« **Chez Fifi** », l'épicerie née dans les années 1920, tenue par Madeleine et Germaine Dunand, sur l'actuelle Grand Rue. On y trouvait à droite l'épicerie et à gauche le café.

Les habitants de Ballaison et ceux du hameau de Ballavais avaient l'habitude de s'y retrouver.

Le pèse-lait situé à côté, était le point de rencontre des agriculteurs.

Cette épicerie a aussi fait la joie des enfants pendant de nombreuses années où ils venaient remplir leurs poches de bonbons... L'école se trouvait en face !!!



Chez Fifi



« Le café Simond », devenu « alimentation de zone » plus connu sous le nom de « Chez Thorens », était une épicerie située à la place de l'actuel salon de coiffure.

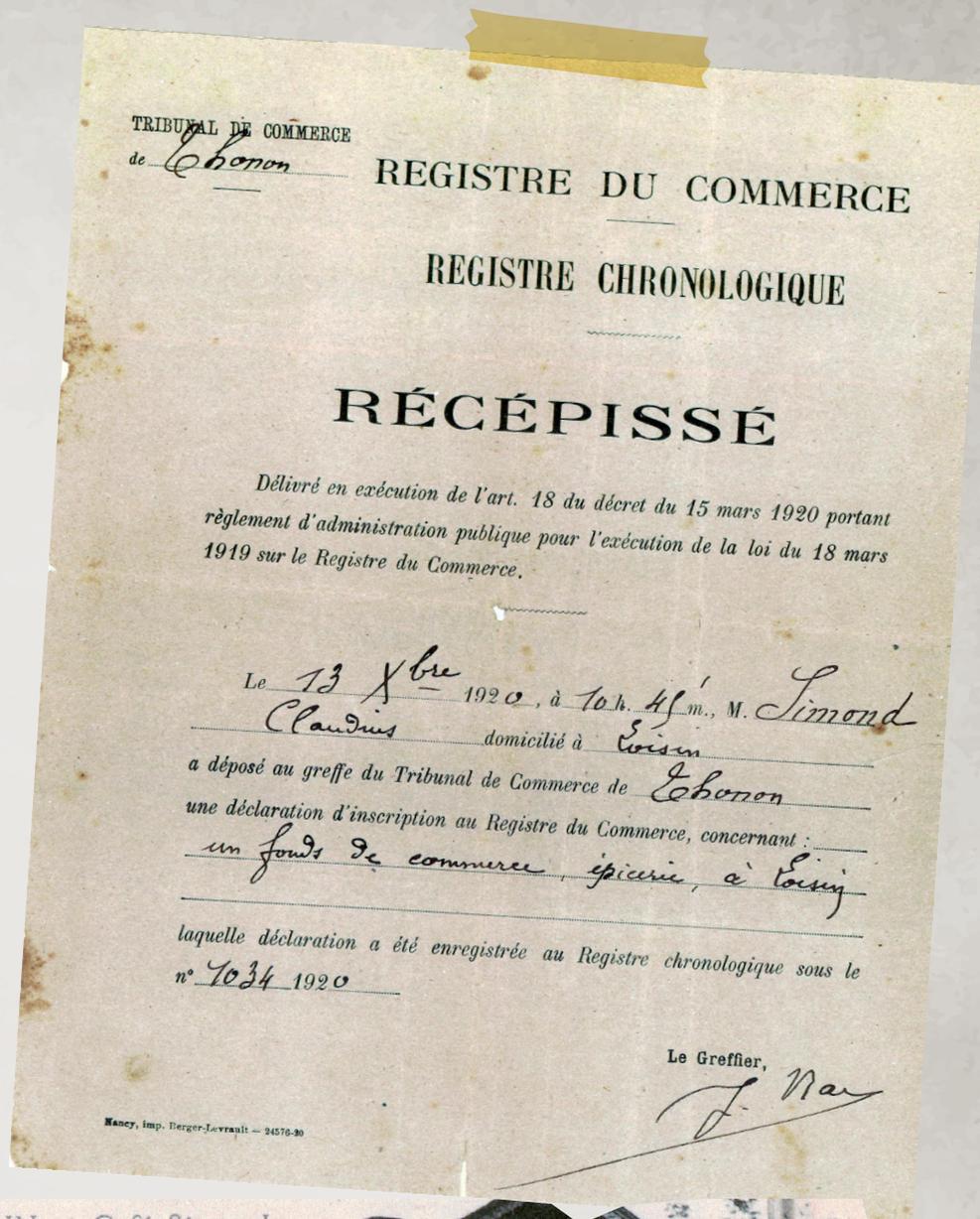
Le café disposait d'une annexe sportive, muni d'un jeu de quilles et d'un jeu de boules.

L'épicerie a fermé dans les années 1995.

CAFÉ SIMOND



Aujourd'hui ce bâtiment est devenu le salon de coiffure et le bar tabac restaurant le **CANI**.



Phot L. Terhell - Douvaine

« Le café-restaurant Useglio », était essentiellement fréquenté par une clientèle suisse, qui venait durant tout l'hiver déguster la spécialité de la maison : « la Sauce Coffe » (fricassee de porc au sang).

Dans les années 1920, une pompe à essence fut installée en bordure de route.



LOISIN (Haute Savoie). - Le Chef lieu



Café-Restaurant Useglio

Loisin (Hte-Savoie)

« Chez Bridou », au chef-lieu, avant d'être une boucherie, fut un café restaurant dès 1900, et ce, jusqu'en 1944.

La partie sud du bâtiment, où se trouvait le restaurant resta ouverte jusqu'en 1960.



Chez Bridou

« La Thonière », était une épicerie située aux Mogets. Elle ferma ses portes après 1945.

Premier café de Tholomaz le « **Café des Allobroges** », dit « **Chez Vigny** », où se trouvait une quincaillerie, était tenu par Jules César Vigny.



Chez Vigny

Situé également à Tholomaz, il y avait le « Café du Mont Voiron » vite appelé « **Chez Ravonel** ».

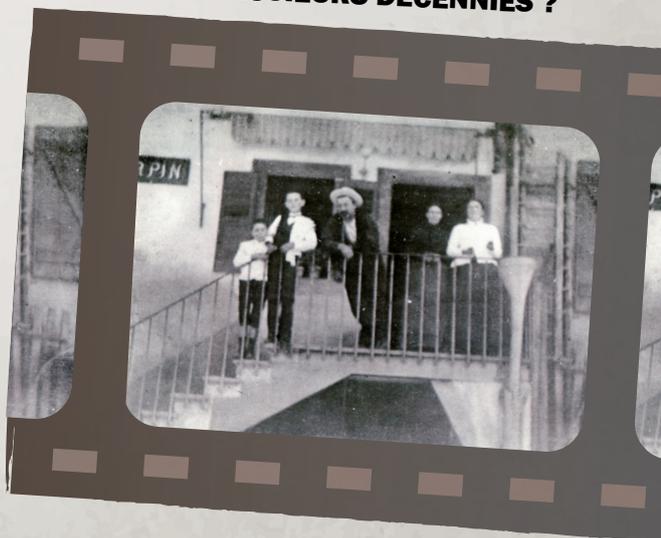
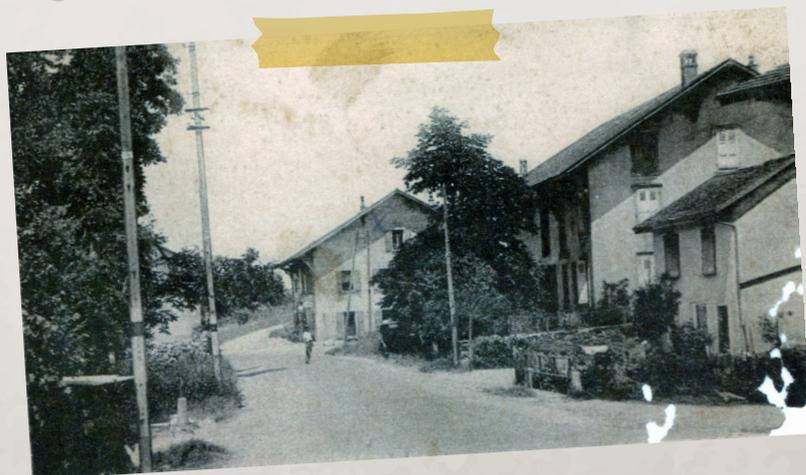
Les habitants de Loisin connaissent en effet tous ces établissements sous le nom de leur propriétaire.



???

SAUREZ-VOUS RETROUVER OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO IL Y A PLUSIEURS DÉCENNIES ?

Café du Mont Voiron



Etat civil / Population

NAISSANCES

Naissances 2020 = 20

Naissances 2021 = 14 au 15/10/21

18 janvier..... Alexandre LAURENT
6 février Jade MACHADO
10 février Pither ANJOS PONTES
12 février Alma DUNOYER GROUSSON
11 mars Ezra CLAUDI
14 avril..... Malone MAHIEU
16 mai..... Victor MERCIER
20 mai..... Margot ZILIOLI
26 juillet..... Giulia PITON
6 août..... Armand GIANFRANCESCHI
24 août Nils SENOCOT
6 septembre Iris & Lou GONDRAN KARL
27 septembre..... Yann BISSON

MARIAGES

2 mars..... Fabien MEZIADI & Nina KACED
14 mai..... Stéphane SKOUVAKLIS
& Maëva CORNET
28 juin..... Alexandre POISIGNON
& Emmanuelle DIETHELM

DÉCÈS

2 janvier..... Edmond BIAR
6 mars..... Madeleine MAILLET
veuve Daniel BOURGEOIS
5 mai..... Michel CHEVALLAY
10 juin..... Milton ABAD TAMAYO
18 juillet..... Marie-Clotilde GURLIAT
18 août Marie CADET
épouse de Joseph TECHER
20 septembre..... Jean GOY

La population de la commune au 1^{er} janvier 2021 est de 1598 contre 1458 en 2013. Cela représente une évolution de + 10% sur la période.

Le dernier recensement, publié durant l'été 2021 permet également d'analyser différents chiffres clés à l'échelle de la commune :

- 253 familles avec enfants soit 39 % des ménages contre 37% pour la Haute-Savoie.

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

- 27% de la population de Loisin a moins de 20 ans et 16 % a plus de 65 ans.

- Loisin compte 768 logements. On retiendra que ce chiffre était de 210 en 1968 soit une évolution de + 266% en 60 ans.

- En moyenne le temps de résidence dans le même logement est de 16.6 années. Ce chiffre est supérieur à celui enregistré pour la CA de Thonon Agglomération : 13,7 années.

LES ÉLECTIONS EN 2022

■ L'Election Présidentielle : 10 & 24 avril 2022

En avril 2022 aura lieu la douzième élection présidentielle de la V^{ème} république française.

Ce scrutin permettra d'élire le président de la République pour 5 ans.

Si aucun candidat ne remporte la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour aura lieu à la majorité relative entre les deux premiers candidats deux semaines plus tard.

■ Les élections législatives : 12 & 19 juin 2022

Les élections législatives permettront d'élire nos députés.

Les députés sont des femmes et des hommes élus au suffrage universel direct, c'est-à-dire par tous les citoyennes et citoyens français, âgés de plus de 18 ans et inscrits sur les listes électorales.

Les députés siègent à l'Assemblée Nationale. Le rôle principal des élus aux législatives consiste à proposer des lois et à les voter.

Les députés représentent une circonscription. Loisin fait partie du canton de Sciez dans la 5^{ème} circonscription de Haute-Savoie.

Voter est un droit...

Voter est un devoir civique.

Ne soyez plus spectateur, devenez acteur de la vie de votre circonscription.



Tous aux urnes !

Jocelyne BARBIER

Commerces & artisans à Loisin

- **L'ÉPI D'OR** - Boulangerie : 04 50 36 98 18
- **PIZZA PIRATE** - Pizza à emporter : 06 38 61 90 38
- **VIGNY** - Vente fruits rouges / Arboriculture : 04 50 94 37 51
- **LA FRAMBOISERAIE** - Vente petits fruits : 04 50 94 11 53



- **MERCIER** - Vente de vin direct producteur : 04 50 35 67 80
- **METRAL** - Vignoble / Vente directe de vin : 04 50 94 10 60

- **LE CANI** - Bar/Tabac/Restaurant : 04 50 94 23 98



- **CHRICEA** - Coiffeur : 04 50 85 28 11

- **XYLAND** - Construction/Vente chalets & abris de jardin : 04 50 94 25 38
- **PINTO** - Design Construction : 04 50 35 43 61
- **PALOT** - Menuiserie : 04 50 94 11 63
- **LÉMAN CHABLAIS BOIS** - Fourniture bois de construction : 06 43 65 27 25



- **BH AUTO CONCEPT** - Concessionnaire automobile : 04 50 39 02 04
- **CARROSSERIE BLOT** - Atelier carrosserie automobile : 04 50 94 28 14
- **GUION** - Entretien & mécanique automobile : 04 50 94 14 84

- **GIFI** - Décoration/Mobilier/Jardin/Cadeaux : 04 50 39 87 51



Centre Commercial :

- **HYPERMARCHÉ SUPER U** : 04 50 35 40 14
- **LE CHRONO** - Brasserie : 04 50 35 99 31
- **JEAN-LOUIS DAVID** - Coiffeur : 04 50 94 95 60
- **OPTIQUE DUBREUIL** - Opticien Lunetier : 04 50 35 19 41
- **MAG PRESS** - Marchand de journaux : 04 50 35 40 14
- **KUNG** - Pressing : 04 50 35 10 73



INFOS UTILES



Mairie de Loisin
1 Grande Rue - 74140 LOISIN
04 50 94 16 74
mairie@loisin.fr - www.loisin.fr

Horaires d'ouverture * :

	Matin	Après-midi
Lundi/Mardi	Fermé	14h00 - 18h00
Mercredi/Jeudi	09h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	09h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	Fermé	

* Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires

Groupe scolaire des Mogets :

Directrice Mme ROSSI : 04 50 94 18 40

Inscriptions scolaires en mairie :
se munir du livret de famille et du carnet de santé

Micro-crèche « Les Pousses Vertes » :

Directrice Mme Nelly POENSIN CAILLAT : 04 50 43 07 25
microrecheloisin@orange.fr

Bibliothèque municipale :

04 50 94 09 03

Ouverture :

Lundi : 14h - 16h
Mercredi 10h - 12h & 16h - 18h
Samedi 10h - 12h

Numéros utiles :

Gendarmerie Douvaine : 04 50 94 00 09
Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

Mission locale du Chablais : 04 50 94 01 41
Maison Paroissiale (Paroisse St Jean Baptiste) : 04 50 94 01 47
Antenne de Justice - Thonon : 04 50 17 04 82
SPA Arthaz & Animaux Secours : 04 50 36 02 80
Panier Relais Douvaine : 04 50 94 38 01
Centre des Impôts - Thonon : 04 50 26 79 00
Pôle Médico Social Douvaine/ Assistantes sociales & assistantes maternelles agréées : 04 50 33 23 93

Intercommunalité :

Thonon Agglo (eaux usées / eau potable) : 04 50 31 25 00
Centre de secours de Douvaine : 04 50 94 30 64

Accès déchetteries : vignette gratuite à retirer en mairie
Déchetterie des Bracots à Bons en Chablais : 04 50 39 46 86
Fermeture hebdomadaire le mercredi
Déchetterie d'Artangy à Douvaine : 04 50 94 24 52
Fermeture hebdomadaire le jeudi

Maison médicale de garde des Hôpitaux du Leman :
04 50 83 20 00

Hôpital Georges Pianta - 3 avenue de la Dame - Thonon
Tous les soirs de 20h à 22h / Samedi de 12h à 22h
Dimanches et jours fériés de 8h à 22h